



## Assemblée générale 2020

15 juin 2020  
Visioconférence

### Participants

**Adhérents individuels** : Raphaele ANTONA TRAVERSI, Thomas AVENEL, Etienne BALLAN, Sylvie BARNEZET, Philippe BEGOUT, Elian BELON, Christophe BEUROIS, Loïc BLONDIAUX, Laurence CAMUS, Chloé CANTON, Thierry CHARLOIS, Jean-François COUMEL, Judith FERRANDO, Pascal JARRY, Marion JULIOT, Fanny LELEU, Julie MAUREL, Romain MOREAU, Valérie NORMAND, Assiba Benoîte OHOUSSA, Dominique POIRIER, David PROTHAIS, Aurélien RAMAGE, Sandra RATAUD, Gilles-Laurent RAYSSAC, Valérie URMAN, Emmanuelle GUILLARD, Valérie URMAN.

**Structures adhérentes** : SNCF Réseau représentée par Christophe KARLIN, Traitclair représenté par Romain MOREAU, Conseil Départemental de la Haute-Garonne représenté par Paulette SALLES, ENGIE représentée par Virginie QUILICHINI, Toulouse Fédératrice représentée par Didier Haddad, Métropole Européenne de Lille représentée par Aurélie AVRIL, Planète Publique et Planète Citoyenne représentées par Olivier MERELLE.

**Equipe de l'Institut** : Pierre-Yves GUIHENEUF, Emeline PERRIN,

### 1. Accueil

Hélène Cauchoix, co-présidente de l'association, souhaite la bienvenue aux participants. L'assemblée générale est un moment important pour toute association, qui doit rendre compte de ce qu'elle a réalisé et de ce à quoi elle a participé, et qui doit également présenter ses perspectives.

### 2. Vote des rapports

Le rapport financier 2019 a été mis à disposition des membres de l'association sur le site internet de l'association plus de 8 jours avant l'assemblée générale et transmis aux membres avec l'invitation à l'assemblée générale. Ce rapport est présenté oralement et soumis au vote des membres présents.

Le prévisionnel 2020 fait l'objet de questions, ainsi que la stabilité des ressources de l'ICPC au-delà de cette date. Il est répondu que la subvention de la Fondation de France, qui constitue une part

importante de nos ressources, fera l'objet de prochaines discussions en vue de sa pérennisation pour au moins deux années supplémentaires. Au-delà, des relais devront être trouvés. La croissance des cotisations est un enjeu important et les prestations peuvent sans doute être développées.

L'ICPC est le premier réseau de praticiens de la participation en France mais c'est sans doute aussi celui qui a l'équipe la plus réduite. Le bénévolat est donc décisif dans son fonctionnement. Le volume de ce temps bénévole, passé par les administrateurs et les membres, n'est pas quantifié pour le moment mais, comme le signalent plusieurs adhérents, il peut être utile d'ouvrir une réflexion sur ce sujet.

**Décision :**

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des votants.

Le rapport d'activités 2019 a été mis à disposition des membres de l'association sur le site internet de l'association plus de 8 jours avant l'assemblée générale et transmis aux membres avec l'invitation à l'assemblée générale. Ce rapport est présenté oralement et soumis au vote des membres présents.

En 2019, plusieurs chantiers ont démarré ou se sont poursuivis :

- ▶ *l'Observatoire des débats*, très actif en 2019 et dont la pérennité est à examiner au-delà de 2020 ;
- ▶ *l'évaluation des processus participatifs*, ou vert en 2019 mais qui se développe véritablement en 2020 avec plusieurs ateliers de retours d'expérience et grâce au travail de Martin Rabaux, en stage ;
- ▶ *Conseils départementaux et démocratie participative*, groupe d'échange de pratiques d'agents qui regroupe une douzaine de départements pour une réflexion partagée sur l'amélioration de leurs pratiques ;
- ▶ *Métropoles participatives*, également groupe d'échange de pratique, composé d'agents d'une dizaine de métropoles, qui prépare un manifeste qui sera diffusé en 2020 ;
- ▶ *Participation et numérique*, un cycle d'ateliers qui a été mis en pause en 2019 mais qui va redémarrer en 2020 ;

D'autres rencontres ont été organisées sur des sujets divers dans plusieurs villes de France ; les ressources du site internet ont été développées et des « portes d'entrée » du site ont été créées avec les pages focus ; nous avons réalisé en 2019 une dizaine d'interventions à la demande de divers partenaires, nous avons développé notre communication sur les réseaux sociaux et initié une activité de plaidoyer en 2019.

Du côté du réseau, le nombre de membres est toujours en croissance, même si les adhésions à l'association restent minoritaires. Les adhésions de personnes morales (collectivités, associations et entreprises) se sont fortement développées.

Valérie Normand manifeste son intérêt pour explorer le champ de la participation des personnes en situation d'exclusion. Hélène Cauchoix et Pascal Jarry signalent les réflexions initiées au sein de l'Institut sur la participation des bénéficiaires dans le champ de l'action sociale.

Elian Belon pose la question de la mise à disposition des analyses produites par l'Observatoire des débats et de leur éventuellement valorisation dans une perspective de plaidoyer. Il souhaite un temps d'échange à ce sujet.

**Décision :**

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité des votants.

### 3. Renouvellement du Conseil d'administration

Aucun membre n'est démissionnaire. Aucune nouvelle candidature n'a été reçue.

**Décision :** le Conseil d'administration est reconduit.

Le Conseil d'administration 2020-2021 est composé de :

- Etienne Ballan co-président et trésorier
- Sylvie Barnezet
- Christophe Beurois
- Loïc Blondiaux
- Hélène Cauchoix co-présidente
- Judith Ferrando co-présidente
- Aline Guérin
- Pascal Jarry
- Clément Mabi
- Damien Mouchague
- David Prothais
- Sandra Rataud
- Gilles-Laurent Rayssac

Les fonctions de président.e.s et de trésorier.e pourront être confirmées ou réattribuées par le Conseil d'administration lors de sa prochaine réunion.

### 4. Rapport moral

#### ***Présentation du rapport moral par Etienne Ballan, co-président de l'Institut***

Les années 2019 et 2020 interrogent l'Institut. Ce sont deux années turbulentes, avec le mouvement des Gilets Jaunes et le Grand débat national, puis la Convention citoyenne pour le climat, enfin la pandémie de Covid-19.

Quels enseignements peut-on tirer de cette période ? Ce qui a surpris nombre de personnes en 2019, c'est la force de la revendication démocratique portée par les Gilets Jaunes. L'appétit de participation est apparu progressivement mais très fortement, au travers des débats autour du Référendum d'initiative citoyenne et plus largement au travers de la demande d'être écoutés des autorités. Cela sans angélisme, sans croire que la participation en elle-même peut réduire les fractures sociales ou territoriales, et avec une méfiance envers les institutions que nous connaissons déjà depuis longtemps et qui ne diminue pas. Le mouvement des Gilets jaunes a également interrogé : la participation doit-elle se faire nécessairement dans un cadre légal, dans un espace autorisé par les institutions ? Peut-elle s'exprimer par des pratiques plus spontanées, en marge de la légalité et néanmoins socialement acceptées, comme l'occupation de l'espace public ? Que l'on ait de la

sympathie ou non pour le mouvement des Gilets jaunes, on peut reconnaître l'intérêt des questions qu'il a posées.

Au premier semestre 2020, nous avons connu une période à la fois pandémique et électorale. Avant cela, nous avons connu une politisation de certains groupes sociaux et l'émergence de listes citoyennes. Nous en ferons le bilan dans les prochains mois. Il sera certainement contrasté, les listes citoyennes faisant parfois des étincelles, parfois des feux de paille, parfois cessant même d'être citoyennes entre les deux tours... Ce sujet est important : l'Institut a créé une page « Focus » sur le municipalisme et nous poursuivrons notre veille sur ce sujet.

Avec l'état d'urgence sanitaire, nous avons vu une modification des façons de participer, notamment via le numérique, et il faudra suivre de près les questions que cela pose, qui ont été traitées trop vite pour le moment. Nous avons vu également que les questions posées en 2019 sur la liberté de participer, de contester ou de manifester se reposaient dans un contexte nouveau.

A l'urgence initiale a succédé un bouillonnement d'initiatives sur le « monde d'après », que nous avons également suivi à travers une page « Focus » sur notre site. Cette période a vu le retour de la question écologique, du rôle de l'État, des rapports public-privé et évidemment du rôle de la société civile et notamment des associations pour combler les lacunes de l'action publique. La question démocratique n'éclipse pas les autres questions, comme celle des inégalités économiques, des disparités territoriales, des risques écologiques ou de la fracture numérique. Elle les éclaire sous un nouveau jour.

Ce panorama est certainement très réducteur, mais si on le regarde du point de vue de l'Institut, il apparaît comme une évidence que la question démocratique est partout. Il y a deux ans encore, on se demandait si la participation citoyenne allait ou non être au cœur de la transition. Aujourd'hui, on peut répondre clairement oui. Le tirage au sort, pourtant pratiqué par certains d'entre nous depuis des décennies, semble découvert et devient même une recette miracle. D'autres concepts ou dispositifs pourraient être appelés à se généraliser.

La participation citoyenne est portée par l'ensemble des membres de l'Institut depuis longtemps. Nous, le monde de la participation, nous sommes efforcés pendant des années de montrer qu'elle était possible, nous l'avons mise en œuvre dans les territoires autour de questions précises, au risque d'une action souvent dispersée et en croyant - parfois naïvement - en sa diffusion spontanée. Aujourd'hui, la participation est appelée à la table de la refondation démocratique. Il ne s'agit plus pour nous de mener des expérimentations un peu partout, mais de dire ce que l'on peut faire, avec une vision plus globale et systémique.

Mais sommes-nous en capacité de saisir cette opportunité ? Pour le moment, malgré des années de travail, nous ne sommes pas réellement parvenus à transformer les modes de décision publique. La défiance des citoyens envers la participation-alibi est toujours présente. Des décideurs continuent de s'opposer à une décision partagée, y compris aux plus hauts niveaux de l'État. Comme le disait Laurent Mermet, décédé en 2019, la participation permet d'ouvrir le mégaphone en autorisant chacun à s'exprimer, mais le sonotone du décideur reste fermé. Nos résultats sont relativement minces, au moment même où semble s'ouvrir un espace devant nous.

Pourtant, si nous ne prenons pas la place qui s'offre aujourd'hui à nous, d'autres le feront à notre place. Nous voyons déjà s'exprimer dans les médias des tribuns qui n'ont pas l'expérience que nous avons. Le monde de la participation doit faire entendre sa voix.

Et l'Institut dans tout cela ? L'Institut est un réseau d'acteurs, qui continue de s'élargir. C'est un lieu de production collective à travers ses chantiers. C'est un outil de diffusion de ressources. C'est un

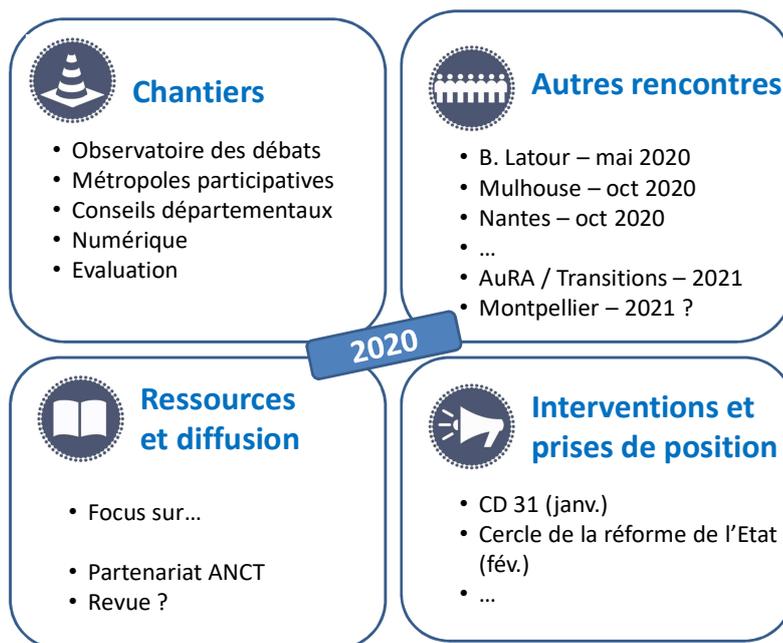
acteur qui préfère coopérer avec les autres plutôt que de jouer le jeu de la concurrence. C'est un organisme modeste par ses moyens, peut-être aussi trop modeste par ses ambitions, ce qui a sans doute permis de développer des activités patiemment et de contribuer à renforcer la culture de la participation, mais qui en fait cependant un acteur minoritaire. Comment faire pour dépasser cela ? Peut-on être plus fédérateur ? Que peut-on demander à nos membres pour contribuer à ces évolutions ? Non pas seulement venir à l'Institut pour y chercher quelque chose mais également pour y apporter quelque chose. Peut-on valoriser notre expérience pour, face aux effervescences du moment, poser un regard plus tranquille sur la période, diffuser des messages et approfondir les réflexions ? La société change dans le temps long. Nous réfléchissons à des projets, comme celui de créer une revue de débat sur la participation, nous en reparlerons certainement.

## 5. Présentation des perspectives

Les chantiers ouverts vont se poursuivre en 2020 et pour certains au-delà, avec une interrogation cependant sur l'implication de l'Institut dans l'Observatoire des débats.

- Le groupe d'agents de métropoles participatives prépare un manifeste qui sera diffusé en 2020.
- Nos activités sur le numérique reprennent, avec un atelier prévu le 23 juin sur les questions d'inclusion et d'exclusion des publics et un second le 7 juillet sur la capacité des outils numériques à susciter une réelle délibération.
- Le chantier sur l'évaluation démarre en 2020, avec deux ateliers de retours d'expériences consacrés aux collectivités (25 mai et 18 juin) et probablement d'autres ateliers après l'été, pour aboutir à des recommandations ultérieurement.

En plus des rencontres organisées dans le cadre des chantiers, d'autres rendez-vous ont déjà eu lieu en 2020 (en visioconférence depuis le mois de mars). A plus long terme, une rencontre sur le thème de la transition est en préparation en région Auvergne-Rhône-Alpes pour 2021, une autre a été évoquée en Occitanie sur les nouvelles formes de mobilisation des citoyens.



Du côté des ressources,

- ▮ de nouvelles pages « Focus » vont être créées.
- ▮ Un partenariat avec l'Agence nationale pour la cohésion des territoires et d'autres partenaires est en cours de formalisation et viserait à mettre à disposition des ressources sur un site commun.
- ▮ La création d'une revue a été évoquée, nous en sommes au stade des réflexions sur la faisabilité.

Enfin, des interventions et prises de position se poursuivront, notamment à l'occasion du second tour des élections municipales.

## 6. Discussion autour du rapport moral et des perspectives

### *Extraits des échanges*

« Le Grand débat et la convention citoyenne ont donné pour la première fois une visibilité nationale aux questions de participation.

« La participation est une pratique ancrée dans le concret, les praticiens agissent là où ils peuvent le faire et où ils sont invités à le faire. De ce fait, la participation spontanée, contestataire, qui a été évoquée par Etienne Ballan, échappe à la pratique de beaucoup d'entre nous. N'y a-t-il pas des liens à faire, y compris méthodologiques, pour que ces formes de participation spontanée débouchent sur des changements concrets ?

« Il y a dans l'Institut une réflexion à la fois méthodologique et politique. Faut-il pousser cette logique et nous interroger collectivement sur la société à laquelle nous, en tant que praticiens de la participation citoyenne, avons envie de contribuer ?

« L'Institut est un espace de réflexion professionnel. S'engager sur une liste citoyenne, c'est un acte militant. Je sens la tentation de faire se rencontrer les deux choses mais est-ce bien souhaitable ? Un positionnement politique de l'Institut pourrait s'avérer risqué car nous n'avons pas tous les mêmes engagements. L'Institut doit rester en premier lieu un réseau professionnel.

« Un tournant politique de l'Institut est-il souhaitable ? Doit-on défendre une certaine conception de la démocratie dans l'espace public ? Certains membres de ce réseau ont un devoir de réserve, il est difficile pour eux de s'exposer. Mais ce n'est pas grave que l'Institut ne soit pas politiquement militant car d'autres le sont, comme Démocratie Ouverte, avec qui nous coopérons.

« La fonction de plaidoyer de l'Institut est importante et peut être développée. Nous pouvons prendre des positions sur les questions de participation citoyenne, dans lesquelles se retrouvent tous nos membres. Il est vrai que cela prend du temps et de l'énergie, mais c'est d'abord une question de moyens et non pas de nature de notre action.

« L'Institut doit rester capable de relier des gens qui travaillent dans des milieux très différents. Il faut veiller à ne pas cloisonner les débats, c'est un risque avec les chantiers comme ceux des Métropoles ou des Départements. Il faut maintenir ces groupes mais garder aussi des thèmes transversaux et plus fédérateurs.

« Echanges de pratiques, analyses sur l'actualité, débats, mises en perspective, prises de positions : ces axes sont indissociables et dessinent le contour d'une ligne éditoriale d'une future revue. La diversité de nos actions doit être valorisée, nos axes de travail doivent se croiser. L'Institut est un ensemblier. »

« Le positionnement politique de l'Institut doit se baser sur nos pratiques, sur nos expériences. Nous avons moins vocation à réagir à l'actualité qu'à construire sur le temps long.

« L'Institut devrait donner plus de place aux jeunes, notamment au sein du Conseil d'administration.

L'assemblée générale 2020 a été particulière du fait de la situation sanitaire qui nous a obligés à cette visioconférence, nous espérons que celle de 2021 nous permettra plus de convivialité. D'ici là, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées et de vos souhaits pour les activités à venir.